

NIVEAU ATTENDU POUR CHAQUE SOUS-COMPÉTENCE ÉVALUÉE

STAGE 1 (ORT-6501)

EXPERTISE CLINIQUE
Expertise clinique - Évaluation
EC2.1 Analyser la demande de services. – Discute avec la personne superviseure des informations pertinentes au dossier et des informations manquantes. – Discute avec la personne superviseure des suites pertinentes à donner à la demande de services (ex. : référence à un autre établissement ou à un autre professionnel, remise de conseils généraux, rencontre d'information en groupe, évaluation en orthophonie).
EC2.2 Faire un plan d'évaluation. Pour les problématiques vues en cours : – Identifie, avec l'aide de la personne superviseure, des tâches formelles ou informelles permettant d'évaluer certains aspects spécifiques de la communication de la personne cliente.
EC2.3 Réaliser une anamnèse avec la personne cliente. À la suite de la lecture du dossier de la personne cliente : – Résume oralement ou par écrit les principaux éléments relatifs à l'histoire de cas. – Identifie les principaux facteurs de risque et de protection.
EC2.4 Réaliser l'évaluation, c.-à-d. la collecte de données. Pour les problématiques vues en cours : – Se prépare avant la rencontre d'évaluation : organise le local, s'assure de bien connaître les tâches utilisées et d'avoir le matériel requis sous la main lors de l'évaluation. – Exécute certaines tâches d'évaluation ou de dépistage choisies, préparées et réalisées avec la personne superviseure. – Réalise seul(e) un dépistage ou une partie d'évaluation formelle ou de réévaluation à l'aide de tâches formelles ou informelles choisies avec la personne superviseure. – Respecte les procédures de passation des tâches utilisées. – Est sensible à la gestion du temps dans la réalisation de son évaluation. – Démonstre une sensibilité face aux réactions de la personne cliente.
EC2.5 Colliger les données. – Note certaines données en cours d'évaluation : énoncés produits, réponses aux tâches formelles et informelles, observations sur le comportement. – Réalise adéquatement la cotation des tests utilisés, s'il y a lieu.
EC3.1 Analyser les données. À partir des données d'évaluation : – Précise s'il s'agit d'un problème de langage et/ou de parole. – Identifie les problématiques d'origine réceptive et expressive. – Détermine s'il s'agit globalement d'une atteinte sévère ou légère. – Discute avec la personne superviseure des résultats d'évaluation pour préciser son analyse.

EC3.7 Rédiger un rapport d'évaluation.

Pour les problématiques vues en cours :

- Rédige un rapport d'évaluation sommaire, une partie de rapport d'évaluation formelle ou une note au dossier relatif à la partie d'évaluation réalisée qui est structuré et pertinent.
- Effectue les corrections proposées par la personne superviseure pour préciser/clarifier certains éléments.

Expertise clinique – Intervention

EC4.3 Sélectionner les moyens d'intervention.

Pour les problématiques vues en cours :

- Identifie, avec l'aide la personne superviseure, des moyens d'intervention (tâches et activités) appropriés à l'atteinte d'un objectif particulier.

EC5.1 Réaliser une intervention.

Pour les problématiques vues en cours :

- Exécute certaines activités d'intervention avec la personne superviseure.
- Réalise seul(e) certaines parties d'intervention planifiées par la personne superviseure.
- Démonstre une sensibilité face aux réactions de la personne cliente.
- Encourage l'implication et la participation de la personne cliente.
- Formule des consignes claires.
- Note en cours d'intervention les informations pertinentes à la documentation de l'évolution.

EC5.6 Documenter l'évolution par écrit.

- Rédige des notes au dossier claires et pertinentes.

COLLABORATION

C2.1 Démontrer les habiletés associées à une pratique collaborative.

- Entretient des relations harmonieuses et constructives avec la personne superviseure, les membres des équipes, les autres intervenant(e)s du milieu et les autres stagiaires.
- Manifeste de l'écoute et du respect envers les propos d'autrui.
- Est positif(ve) et fait preuve d'ouverture d'esprit face aux choix et aux idées d'autrui.

C3.1 Collaborer avec d'autres professionnels dans une approche intégrée des services aux personnes clientes.

- S'informe des rôles des divers personnes intervenantes rencontrées dans le cadre du stage.
- À la demande de la personne superviseure, sollicite l'expertise des autres professionnels.

C3.3 Interagir selon les divers rôles et responsabilités des membres de l'équipe.

- Collabore à la réussite de la personne collègue dans un stage réalisé en apprentissage entre pairs (peer-coaching).

COMMUNICATION

COM3.1 Utiliser les techniques d'entretien de base verbales et non verbales en contexte clinique.

Choisit et utilise de façon pertinente les techniques d'entretien de base suivantes :

- Comportements non verbaux : expressions faciales, hochements de tête, posture, contact visuel.
- Comportements verbaux : reflet-reformulation

Note : Voir le fichier « Techniques d'entretien » pour une description des différentes techniques d'entretien.

COM3.2 Ajuster la communication aux personnes et à leurs caractéristiques.

- Utilise un niveau de langage adapté aux personnes (ex. : pair, collègue, personne cliente).
- Utilise un niveau de langage adapté à leurs caractéristiques (identité socioculturelle et linguistique, niveau de scolarité, état émotionnel).
- Vérifie la compréhension de la personne.
- Utilise des moyens pour faciliter la compréhension de la personne, au besoin.

COM5.1 Utiliser des comportements respectueux, empathiques et d'écoute active envers la personne cliente.

- Est patient(e).
- Laisse à la personne cliente le temps de s'exprimer.
- Adopte une attitude d'ouverture, sans porter de jugements.
- Adopte une attitude d'écoute.
- S'ajuste en fonction des indices verbaux et non verbaux donnés par la personne cliente.

COM6.1 S'exprimer clairement à l'oral, de façon structurée et dans une forme correcte.

- S'exprime à l'oral de façon structurée.
- Utilise des termes spécifiques.
- Utilise un français conforme aux normes.

COM6.2 S'exprimer à l'écrit de façon structurée, précise et dans une forme correcte.

- S'exprime à l'écrit de façon structurée.
- Utilise des termes spécifiques.
- Utilise un français conforme aux normes.

ÉRUDITION

E2.1 Utiliser de façon autonome différentes méthodes / outils favorisant l'apprentissage.

- Sélectionne et utilise des méthodes/outils d'apprentissage pertinents en fonction du contexte de stage.
- Recherche et identifie, à l'intérieur de ses notes de cours, des livres de référence ou des articles scientifiques, des données scientifiques pertinentes aux clientèles ou situations cliniques rencontrées dans le cadre du stage.
- Sollicite l'aide d'une personne collègue ou de la personne superviseure au besoin.

PROFESSIONNALISME

P2.1 Démontrer des comportements conformes aux règles en vigueur à l'UL et dans les milieux cliniques.

- Respecte les valeurs et les règlements de l'établissement (ex. : tenue vestimentaire, procédure de consultation et de tenue des dossiers).
- Respecte les attentes et exigences formulées dans le plan de cours et convenues dans le contrat d'apprentissage (ex. : respect des échéanciers).
- Respecte le *Règlement sur les dossiers et la tenue des bureaux des membres de l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec*.

➔ En cas d'obtention d'une cote 1 ou 2, l'équipe de coordination des stages du programme d'orthophonie peut décider qu'il y a échec du stage.

P2.2 Démontrer des comportements conformes aux règles déontologiques de la profession.

- Respecte le code de déontologie de l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec.

➔ En cas d'obtention d'une cote 1 ou 2, l'équipe de coordination des stages du programme d'orthophonie peut décider qu'il y a échec du stage.

P2.4 Démontrer des comportements traduisant une attitude professionnelle.

- Est assidu(e), ponctuel(le) et bien préparé(e).
- Se montre respectueux(se) et poli(e).
- Utilise de manière responsable les différentes formes de communication (ex. : cellulaire).
- Manifeste de la flexibilité et de la tolérance dans le respect des différences (ex. : diversité culturelle, convictions religieuses et politiques, orientation sexuelle, etc.).

➔ En cas d'obtention d'une cote 1 ou 2, l'équipe de coordination des stages du programme d'orthophonie peut décider qu'il y a échec du stage.

P3.1 Appliquer une démarche de pratique réflexive.

- Identifie une situation clinique qui suscite la pratique réflexive.
- Décrit la situation.
- Analyse la situation (identifie ce qui s'est bien/moins bien passé et pourquoi, identifie les réactions des personnes impliquées et tente de comprendre pourquoi elles ont réagi ainsi).
- Recherche des alternatives basées sur des données théoriques et pratiques variées et reconnues.
- Sélectionne l'alternative qui semble la plus appropriée et la justifie.
- Expérimente cette alternative pour ensuite l'analyser et la valider.

P3.2 Reconnaître les situations problématiques sur le plan éthique, incluant la déontologie.

- Nomme certaines situations problématiques sur le plan éthique rencontrées dans le cadre du stage.

P3.4 Démontrer sa capacité à porter un jugement critique sur ses compétences.

- Identifie certaines de ses forces et faiblesses en regard des compétences expertise clinique, communication, collaboration, érudition, professionnalisme.
- Répond de manière constructive à la critique.

P3.5 Prendre les moyens pour poursuivre le développement de ses compétences.

- Avec l'aide de la personne superviseure, identifie et met en place des moyens pertinents pour favoriser le développement des compétences jugées moins bien développées.
- Avec l'aide de la personne superviseure, évalue l'efficacité des moyens mis en place et identifie de nouveaux moyens au besoin.
- S'ajuste à la suite des commentaires de la personne superviseure ou d'une personne collègue.